



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

8 mars 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.233

OBJET : ADOPTION DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ET DE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF JEUNESSE « AIX BOX, LA BOITE LOISIRS DE L'ÉTÉ 2010 » - ADOPTION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'UTILISATION DU CREPS - SOLlicitation DES PARTENAIRES

Le 08/03/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/03/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jean CHORRO à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Yannick DECARA à M. Victor TONIN, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, M. Robert FOUQUET à M. Stéphane PAOLI, M. Gérard GERACI à Mme Sylvaine DI CARO, M. Hervé GUERRERA à Mme Marie José VALETA, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Michèle JONES, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Liliane PIERRON à M. Helliot BRAMI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Françoise TERME à M. Christian PEREZ

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Madame Fatima DRAOUZIA donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -

Proximité et Citoyenneté

Direction Jeunesse et Vie Etudiante

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 08/03/10

RAPPORTEUR : Madame Fatima DRAOUZIA

CO-RAPPORTEUR(S) : M. Francis TAULAN

Politique Publique : Développement des Services de Proximité aux Aixoises et Aixois

OBJET : ADOPTION DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ET DE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF JEUNESSE « AIX BOX, LA BOITE LOISIRS DE L'ÉTÉ 2010 » - ADOPTION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'UTILISATION DU CREPS - SOLLICITATION DES PARTENAIRES - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Nous avons adopté lors du Conseil Municipal du 1er février dernier, les principes généraux définissant un nouveau dispositif destiné principalement aux jeunes aixois pour l'été prochain, intitulé « Aix Box la boîte Loisirs de l'été 2010 » .

Afin de mettre en application la phase opérationnelle de ce dispositif, nous vous présentons aujourd'hui :

- **le programme prévisionnel** d'activités, joint en annexe, qui résulte d'un nombre important de consultations auprès de différents prestataires, fournisseurs d'activités ou de partenaires locaux,
- **Les modalités d'inscription** sont conçues à partir d'un dispositif innovant de préinscription, par téléphone ou en ligne sur le site internet de la ville d'Aix-en-Provence, ce qui permet d'allier la souplesse de communication avec le public par voie numérique avec la nécessaire rigueur de gestion budgétaire de cette opération. Les préinscriptions seront ouvertes entre le 1er Avril et closes le 07 Juin 2010. Un délai de 15 jours sera accordé à l'acheteur pour constituer et déposer son dossier auprès de la Direction des Sports ou de la Direction Jeunesse et Vie Etudiante. Au moment des préinscriptions, un rendez-vous de 15 minutes sera choisi par l'acheteur, parmi des créneaux proposés, pour se rendre dans l'une des deux directions et finaliser le dossier. Les personnels des deux directions assureront la gestion des inscriptions.
- **La politique de tarification** est définie en fonction d'une part, des coûts induits par l'application des nombreuses normes d'encadrement, d'hygiène et de sécurité relatives à la protection des mineurs et l'organisation d'activités en dehors du contexte familial, d'autre part, par la volonté de rendre accessible ce dispositif à l'ensemble des publics. Pour les bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), le tarif est fixé à 65 € la semaine, repas compris, et 80 € la semaine,

repas compris, pour les non bénéficiaires de l'ARS. Concernant la semaine N° 28, qui inclut le mercredi 14 Juillet, jour férié, le tarif applicable sera de 52 € et 64 €. Est défini comme «jeune aixois » pouvant acquérir cette « box », tout jeune possédant un lien de filiation avec un contribuable aixois.

Une communication spécifique sera développée en direction des Centres Sociaux et équipements de proximité de la ville afin que les jeunes en difficulté puissent s'inscrire dans ce dispositif et bénéficier des mesures d'aides applicables.

Si des places restent disponibles, à partir du 17 mai 2010, il pourra être proposé aux communes de la CPA qui le souhaiterait, de participer au dispositif moyennant une tarification à fixer.

- **Le plan de communication** défini en accord avec le service communication de la ville d'Aix-en Provence prévoit l'édition et la distribution d'affiches Decaux, affichettes, « flyers », la parution d'articles dans « Aix en Dialogue » etc..
- **Création d'une unité fonctionnelle** : l'application du code des marchés publics permet la création d'unité fonctionnelle destinée à évaluer les seuils à prendre en compte pour les procédures de marchés publics de manière distincte des autres besoins de l'ensemble de la collectivité. La mise en place d' « Aix Box, la boîte Loisirs de l'été 2010 » nécessite la création d'une telle unité précisant les besoins de chaque opération accompagnés de leurs montants respectifs. Le détail de cette unité fonctionnelle est présenté en annexe.
- **Des financements complémentaires** ou des aides en nature (maillots, boissons etc...) seront recherchés auprès de partenaires privés,

En conséquence, afin de mettre en oeuvre le dispositif « Aix Box la boîte Loisirs de l'été 2010 », nous vous demandons, mes chers collègues, de bien vouloir :

ADOPTER les modalités de mise en oeuvre et de fonctionnement ainsi que le programme prévisionnel du dispositif jeunesse « Aix box, la boîte loisirs de l'été 2010 » tels que définis précédemment,

ADOPTER l'unité fonctionnelle présentée en annexe,

AUTORISER l'adjoint délégué à la petite Enfance et à la Jeunesse et l'adjoint délégué aux sports, de signer la convention d'utilisation du CREPS durant cette opération,

AUTORISER Madame le Député Maire ou les adjoints délégués à la « petite enfance et a la jeunesse » et aux « sports » de solliciter des soutiens financiers ou en nature auprès de partenaires privés pour ce dispositif.

2010.233 - ADOPTION DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ET DE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF JEUNESSE « AIX BOX, LA BOITE LOISIRS DE L'ÉTÉ 2010 » - ADOPTION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'UTILISATION DU CREPS - SOLLICITATION DES PARTENAIRES

Présents et représentés	: 55
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/03/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



CREPS PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR

Site d'Aix-en-Provence

CONVENTION d'Accueil de séjour

ENTRE

Le C.R.E.P.S PACA, Site d'Aix en Provence
Pont de l'Arc – Chemin Guiramande – CS 70445 – 13098 Aix en Provence cedex 2

Représenté par son directeur, M. Vincent JACQUET,

Et

La ville d'Aix en Provence, représentée par Madame Fatima DRAOUZIA adjoint délégué à la Petite Enfance et à la Jeunesse et Monsieur Francis TAULAN, adjoint Délégué aux sports, par décision du Conseil Municipal du :

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Séjour

Le C.R.E.P.S PACA s'engage à accueillir sur son site d'Aix les activités proposées par la ville d'Aix en Provence dans le cadre du dispositif « AIX BOX » du 4 juillet au 27 août 2010.

ARTICLE 2 : Prestation CREPS

Outre les repas qui seront pris au self service de l'établissement, le CREPS mettra à disposition les salles et installations nécessaires à la conduite des activités conformément à l'annexe jointe. Il pourra être proposé des horaires optimums de passage pour prendre en compte la présence des autres groupes présents sur le site.

ARTICLE 3 : Communication :

La mairie d'Aix en Provence s'engage à faire figurer le logo du CREPS PACA-Site d'Aix en Provence sur tous ses supports de communication concernant l'opération « Aix – Box ».

ARTICLE 4 : Sécurité

4-1 : Il est précisé que la piscine du CREPS n'est pas considérée comme « baignade aménagée et surveillée » mais comme « piscine privative à usage collectif ». A ce titre elle relève de la loi de janvier 2004 et textes suivants. L'Etablissement ne met donc pas de surveillance à disposition. En conséquence, il appartient à la mairie d'appliquer seule les obligations relatives soit aux établissements d'APS, soit aux séjours de mineurs sans hébergement.

4-2 : De façon plus générale, les organisateurs respecteront et feront respecter par les groupes présents sur le site toutes les règles de pratique des activités,

4-3 : L'encadrement s'engage à respecter le règlement intérieur du CREPS, toutes les règles relatives à la prévention des incendies, ainsi que l'interdiction formelle de fumer sur tous les espaces.

4-4 : Pour toute activité nécessitant l'ouverture et la fermeture d'une installation, les clés seront retirées et restituées chaque jour à l'Accueil du CREPS. L'encadrement veillera à la fermeture systématique des portes et fenêtres après utilisation.

ARTICLE 5 : Responsabilité, dégradations

Le séjour est placé sous l'entière responsabilité de la ville d'Aix en Provence.

La ville d'Aix en Provence s'engage à prendre en charge les éventuelles dégradations constatées à l'issue du séjour.

ARTICLE 6 : Tarifs, facturation.

6-1 : Restauration :

-Le prix du repas est de 9.90 €.

-La facturation sera établie sur la base des repas réellement consommés sous réserve de confirmation des effectifs au plus tard à j – 8 jours par courriel ou fax au service Accueil.

-A défaut, une base de 100 repas par jour x 4 jours par semaine servira de référence

-En cas de dépassement, c'est l'effectif réel qui sera facturé.

6-2 : Installations :

Dans le cadre d'échange et de partenariat, le CREPS met à la disposition de la Ville d'Aix-en-Provence l'ensemble des salles et installations sportives et ce à titre gratuit. En contre partie, la Ville s'engage à verser une participation financière de **trois cent euros TTC** (300 €) hebdomadaire correspondant aux frais de nettoyage des locaux durant toute la période d'utilisation.

ARTICLE 6 : Conditions de paiement :

La totalité du séjour sera réglée à réception de la facture, payable à Monsieur l'Agent comptable du C.R.E.P.S. PACA. Elle devra être réglée dans un délai maximum de 30 jours.

Fait à Aix en Provence en 2 exemplaires, le

Pour la Ville d'Aix en Provence

Madame Fatima DRAOUZIA
Adjoint Délégué
Petite Enfance et Jeunesse

Francis TAULAN
Adjoint Délégué aux Sports

Pour le C.R.E.P.S PACA

Le directeur

Vincent JACQUET

Annexe à la convention CREPS –Mairie d’Aix en Provence

Dispositif Aix – Box été 2010

Salles et installations mises à disposition

Installation/salles	Jour	Horaire
1000 club (pas de tir)	Mardi	10h30-12H
		14h30-15h30
	Jeudi	14h-17h
	Vendredi	9h-10h
13h30-16h30		
Beach Volley	Lundi	10h30-12h
	Mardi	9h10h30
		15h30-17h
	Jeudi	9h10h30
Vendredi	14h-17h	
Beach Soccer	Lundi	14h-17h
	Jeudi	10h30-12h
		15h30-17h
	Vendredi	10h30-12h
14h30-17h		
Piscine	Lundi	13h30-15h30
	Mardi	
	Jeudi	
	Vendredi	
Terrain foot bas	Mardi	9h-12h
	Jeudi	
	Vendredi	9h-10h30
		14h30-17h
Mur d'escalade (pans init)	Lundi	10h30-12h
		15h30-17h
	Mardi	9h-10h30
		14h-17h
Vendredi	14h-17h	
Amphi	Lundi	8h-10h
Salle C1 (cinéma)	Lu, Ma, Je, Ve	Journée
Salle C2 (local matériel)	Lu, Ma, me, Je, Ve	Journée + soir
Salle G1 (Salle Aborigènes)	Lu, Je,	14h-17h
4 salles « accueil » (1 / groupe)	Lu, Ma, me, Je, Ve	Journée

UNITE FONCTIONNELLE
INTITULE : "AIX-BOX 2010"

Date : "Saison d'été 2010"

Désignation de la dépense	Montant € HT	Observations
Impression : 500 affiches format A3	500	Marché de la Communication n° A 9064
Impression Flyer format A5 Recto-Verso	800	Marché de la Communication n° A 9064
Impression Affiches/Panneaux Decaux	700	Marché de la Communication n° A 9065
Conception Affiches format A3+Flyer+Decaux+Logo	2508,36	Marché de la Communication à venir
Impression 1000 pochettes "Aix-Box" 21 x 29,7 350g recto-verso en quadri	1000	Marché de la Communication n° A 9064
Inscription INPI	500	Hors code des marchés publics
Participation à l'entretien des locaux Sportifs du CREPS	2400	hors code des marchés publics (non soumis à concurrence)
Réception	1000	Marchés du service des Relations Publiques existants
Services de parcs de récréation et de parcs d'attraction	2500	Article 30
Services d'animations Culturelles, socio-culturelles et de loisirs	40000	Article 30
Formule Repas	38000	Article 30
Matériel de Sports	1700	Petits lots Article 27 du CMP
Location de Vélos	4052	Petits lots Article 27 du CMP
Transports Intramuros	1500	Article 30
Transports Sorties Mercredi	5200	Petits lots Article 27 du CMP
Montant total de l'Unité Fonctionnelle	102360,36	

BOX DECOUVERTE

9 – 12 ans	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H A 9H	Accueil des enfants (CREPS)	Accueil des enfants (CREPS)	Accueil des enfants (CREPS)	Accueil des enfants (CREPS)	Accueil des enfants (CREPS)
9H à 10h30	Atelier Multimédia	Equitation	Journée Parc la Forme Bouc Bel Air / Multi activités	Paintball	Base Ball
10h30 à 12h					Beach Soccer
12H A 13H30	Restauration rapide	Repas au CREPS	Repas Parc la Forme	Repas CREPS	Repas CREPS
13H30 à 14h30	Cinéma	Piscine Pétanque	Journée Parc la Forme Bouc Bel Air / Multi activités	Activités multimédias	Tir à l'Arc
14h30 à 15h30					Freesbee / Vortex
15h30 à 17h					Tir au pistolet
17 H à 18h	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)

13 – 17 ans	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H A 9H	Accueil des ados (CREPS)	Accueil des ados (CREPS)	Accueil des ados (CREPS)	Accueil des ados (CREPS)	Accueil des ados (CREPS)
9H à 10h30	Présentation des groupes	Activités multimédia	Journée Parc la Forme Bouc Bel Air / Multi activités	Base Ball	Atelier Multi Media
10h30 à 12h	Equitation			Beach Soccer	
12H A 13H30	Repas au CREPS	Restauration rapide	Repas Parc la Forme	Repas au CREPS	Repas au CREPS
13H30 à 14h30	Piscine	Cinéma	Journée Parc la Forme Bouc Bel Air / Multi activités	Tir au Pistolet	Activités multimédia
14h30 à 15h30				Pétanque	
15h30 à 17h	Accueil des Parents (CREPS)				

BOX LOISIR

9-12 ANS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI
8H A 9H	Accueil des enfants (CREPS)	Accueil des enfants (CREPS)	Accueil des enfants (CREPS)	Accueil des enfants (CREPS)	Accueil des enfants (CREPS)
9H à 10h30	Technique Audio Visuelle	Technique Audio Visuelle	Sortie Plan de Campagne (Laser Game, Bowling, Cinéma)	Beach Volley	Course d'orientation
10h30 à 12h				Indian Forest	Pêche
12H A 13H30	Repas au CREPS	Repas au CREPS	Restauration rapide	Repas au CREPS	Repas au CREPS
13H30 à 14h30	Technique Audio Visuelle	Technique Audio Visuelle	Sortie Plan de Campagne (Laser Game, Bowling, Cinéma)	Water Polo	Sauvetage
14h30 à 15h30				Tir à l'Arc	Tir à l'Arc
15h30 à 17h				Beach soccer	Escalade
17 H à 18h	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)
13-17 ANS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI
8H A 9H	Accueil des ados (CREPS)	Accueil des ados (CREPS)	Accueil des ados (CREPS)	Accueil des ados (CREPS)	Accueil des ados (CREPS)
9H A 10 H30	Présentation des groupes	Escalade	Sortie Plan de Campagne (Laser Game, Bowling, Cinéma)	Technique Audio Visuelle	Technique Audio Visuelle
10h30 à 12h	Indian Forest	Pêche			
12H A 13H30	Repas au CREPS	Repas au CREPS	Restauration rapide	Repas au CREPS	Repas au CREPS
13H30 à 14h30	Tir à l'Arc	Tir à l'Arc	Sortie Plan de Campagne (Laser Game, Bowling, Cinéma)	Technique Audio Visuelle	Technique Audio Visuelle
14h30 à 15h30	Water Polo	Sauvetage			
15h30 à 17h	Beach Volley	Beach Soccer			
17 H à 18h	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)

BOX NATURE

9-12 ANS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H A 9H	Accueil des enfants (CREPS)	Accueil des enfants (CREPS)	Accueil des enfants (CREPS)	Accueil des enfants (CREPS)	Accueil des enfants (CREPS)
9H A 10 H30	Présentation des groupes	Equitation	Sortie Carry Le Rouet (Voile/Canoë)	Golf	Tir au Pistolet
10h30 à 12h00	Escalade				Accrobranche
12H A 13H30	Repas au CREPS	Repas au CREPS	Repas Carry le Rouet	Repas CREPS	Repas CREPS
13H30 à 14h30	Pêche	Piscine	(Voile/Canoë)	Art Aborigène	Piscine
14h30 à 15h30		Tir au pistolet			Beach Soccer
15h30 à 17h	Pétanque	Course d'orientation			Vortex Fresbee
17 H à 18h	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)

13-17 ANS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H A 9H	Accueil des ados (CREPS)	Accueil des ados (CREPS)	Accueil des ados (CREPS)	Accueil des ados (CREPS)	Accueil des ados (CREPS)
9H à 10h30	Présentation des groupes	Course d'orientation	Sortie Carry Le Rouet (Voile/Canoë)	Pétanque	Equitation
10h30 à 12h	Accrobranche	Tir au Pistolet		PêCHE	
12H A 13H30	Repas au CREPS	Repas au CREPS	Repas Carry le Rouet	Repas au CREPS	Repas au CREPS
13H30 à 14h30	Art Aborigène	14H	(Voile/Canoë)	Golf	Tir au pistolet
14h30 à 15h30		Piscine			Piscine
15h30 à 17h		Escalade			Beach Soccer
17 H à 18h	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)

BOX SEXTATION

9 – 12 ans	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H A 9H	Accueil Parents/Enfants Amphi CREPS	Accueil des enfants (CREPS)	Accueil des enfants (CREPS)	Accueil des enfants (CREPS)	Accueil des enfants (CREPS)
9H A 10 H	Présentation des groupes	Aix in Roller Pont de l'Arc	Plongée Carry (sous réserve)	BEACH Volley/Flag	VTT Descente Maniabilité
10h30 à 12h	Indian Forest Le parcours des écureuils	Vortex Freesbee		Tir au pistolet	
12H A 13H30	Repas au CREPS	Repas au CREPS		Repas au CREPS	Repas au CREPS
13h30 à 14h30	Pétanque	Beach Soccer	Découverte du sentier sous marin	Préserver Sauver	Pentathlon Beach Flag Tir au pistolet Parcours VTT Parcours Aquatique Parcours Escalade
14h30 à 15h30	Sauvetage Piscine			Course d'orientation	
15h30 à 17h	Escalade	Tir à l'Arc		Accueil des Parents (CREPS)	
17 H A 18H	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)
13 -17 ANS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H A 9H	Accueil Parents/Enfants Amphi CREPS	Accueil des ados (CREPS)	Accueil des ados (CREPS)	Accueil des ados (CREPS)	Accueil des ados (CREPS)
9H à 10h30	Présentation des groupes	Vortex Freesbee	Découverte du sentier sous marin	Pétanque	VTT Descente
10h30 à 12h	Beach Volley/ Flag	Aix in Roller Pont de l'Arc		Accrobranche Indian Forest	
12H A 13H30	Repas au CREPS	Repas au CREPS	Repas à la Couronne	Repas au CREPS	Repas au CREPS
13h30 à 14h30	Course d'orientation	Escalade	Plongée Carry (Sous réserve)	14h00	Pentathlon Beach Flag Tir au pistolet Parcours VTT Parcours Aquatique Parcours Escalade
14h30 à 15h30				Sauvetage Piscine	
15h30 à 17h	Beach Soccer	Tir au Pistolet		Préserver Sauver (1er secours)	
17 H A 18H	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)	Accueil des Parents (CREPS)